



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue publiquement le 03 juin 2024, à 20 h, à la salle du conseil municipal, située au 6115-A rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Monsieur le maire Sylvain Cormier préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Monsieur Sylvain Cormier	maire	
Monsieur Éric Provencher	conseiller	siège 1
Monsieur Douglas Beard	conseiller	siège 2
Monsieur Simon Lauzière	conseiller	siège 3
Monsieur Mario Lemire	conseiller	siège 5
Monsieur Jean-François De Plaen	conseiller	siège 6

Monsieur Alexandre Côté, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

---

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

MONSIEUR LE MAIRE DÉCLARE LA SÉANCE OUVERTE À 20H07  
06 personnes assistent à l'assemblée

#### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

129-06-2024

L'ordre du jour, préparé par le directeur général et greffier-trésorier, est soumis aux membres du conseil municipal pour adoption.

Sur proposition de M. Éric Provencher, appuyée par Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour avec ajouts des point 11.2 et 11.3.

#### 3. PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

130-06-2024

**ATTENDU QU'**une copie du procès-verbal de la séance du conseil municipal de Saint-Félix-de-Kingsey tenue le 06 mai 2024 a été remise à chaque membre du conseil dans les délais prévus au code municipal, celui-ci est soumis pour approbation;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de M. Simon Lauzière, appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le greffier-trésorier soit dispensé de donner lecture du procès-verbal et que celui-ci soit approuvé tel que soumis.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCES

### 5. ADMINISTRATION ET FINANCES

131-06-2024

#### 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE MAI 2024

Comptes à payer 148 983,81 \$

ATTENDU que les élus ont étudié attentivement les détails des dépenses et transmis les questions au directeur général avant le vendredi précédant la séance et que ce dernier a répondu à leurs questions de façon satisfaisante;

En conséquence,

Il est proposé par M. Douglas Beard, appuyé par M. Éric Provencher,

Il est résolu,

QUE le rapport détaillé des dépenses pour le mois de mai 2024, soumis par le directeur général et greffier-trésorier, soit accepté tel que présenté et qu'il soit autorisé à payer lesdites dépenses.

132-06-2024

#### 5.2 DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES 4 PROCHAINS MOIS

Sur proposition du conseiller M. Mario Lemire et appuyée par le conseiller M. Éric Provencher, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller M. Douglas Beard à titre de maire suppléant pour les 4 prochains mois, et ce dès la fin de la présente séance jusqu'au 07 octobre 2024.

133-06-2024

#### 5.3 ENTENTE À INTERVENIR POUR LE PRÊT D'UNE RESSOURCE EN INGÉNIERIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLIZABETH-DE- WARWICK (COOPÉRATION INTERMUNICIPALE)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick désire utiliser les services de l'ingénieur de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

**ATTENDU QUE** la municipalité partenaire, la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse est favorable à l'entente;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une résolution de la municipalité de Sainte-Élisabeth-de-Warwick en ce sens;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale financièrement viable afin de partager une ressource en ingénierie;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par la ressource en ingénierie;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de M. Douglas Beard et appuyée par M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature du protocole d'entente avec la municipalité de Sainte-Élizabeth-de-Warwick et d'autoriser le directeur général et le maire à signer pour et au nom de la municipalité les documents à cet effet.

134-06-2024

#### 5.4 ENTENTE À INTERVENIR POUR LE PRÊT D'UNE RESSOURCE EN INGÉNIERIE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DES-SAULTS (COOPÉRATION INTERMUNICIPALE)

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults désire utiliser les services de l'ingénieur de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse;

**ATTENDU QUE** la municipalité partenaire, la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil Paroisse est favorable à l'entente;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une résolution de la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults en ce sens # 157-05-2024;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent mettre en place une coopération intermunicipale financièrement viable afin de partager une ressource en ingénierie;

**ATTENDU QUE** les municipalités désirent conclure une entente intermunicipale conformément aux articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1) afin de prévoir les termes, conditions et modalités de leur entente relativement au partage des services qui seront rendus par la ressource en ingénierie;

### **EN CONSÉQUENCE,**

Sur proposition de M. Éric Provencher et appuyée par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la signature du protocole d'entente avec la municipalité de Sainte-Brigitte-des-Saults et d'autoriser le directeur général et le maire à signer pour et au nom de la municipalité les documents à cet effet.

135-06-2024

#### 5.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA FABRIQUE ST-LUC SECTION SAINT-FÉLIX POUR L'ACHAT D'UNE FENÊTRE

Demande d'aide financière formulée par l'organisme la Fabrique St-Luc section St-Félix pour l'achat d'une fenêtre en façade de l'église au montant de 8 249 \$ avant taxes.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

La demande d'aide est pour seulement l'achat de la fenêtre. L'organisme assumera les frais d'installation.

Il est proposé par M. Douglas Beard et appuyé par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande d'aide financière au montant de 8 249 \$ avant taxes à l'organisme la Fabrique St-Luc section Saint-Félix pour l'achat de la fenêtre conditionnellement à ce que les travaux soient complétés avant le 31 décembre 2024.

136-06-2024

### 5.6 REDDITION DE COMPTE PAVL VOLET ENTRETIEN 2023

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey a reçu une aide financière du PAVL volet entretien pour l'année 2023;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

Sur une proposition de M. Mario Lemire  
Appuyée par M. Éric Provencher

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité informe le ministère des Transports que les sommes de l'aide financière ont été utilisées pour l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, dont la responsabilité incombe à la Municipalité.

137-06-2024

### 5.7 MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES DU VOLET 2

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME MUNICIPALITÉS AMIES DES AÎNÉS (MADA)

**CONSIDÉRANT QUE** le secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a élaboré et mis en place le Programme de soutien à la démarche MADA qui vise à aider les municipalités et les MRC désireuses d'encourager la participation active des aîné(e)s au sein de leur communauté et de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges;

**CONSIDÉRANT QUE** le volet 2 du Programme de soutien à la démarche MADA permet de soutenir financièrement l'embauche d'une ressource devant jouer le rôle de coordonnateur MADA au sein d'une MRC engagée dans une démarche MADA;

**CONSIDÉRANT QUE** cette ressource est appelée à exercer un rôle pivot sur le territoire, en coordonnant la mise en œuvre et le suivi des plans d'action au bénéfice des aînés, à assurer la concertation et à la mobilisation nécessaire ainsi qu'à veiller aux transferts des connaissances nécessaires à l'adoption des meilleures pratiques;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

**CONSIDÉRANT QUE** la personne chargée de la démarche MADA participera à l'implantation d'activités et de programme adaptés aux aîné(e)s selon leurs besoins, soutiendra la municipalité dans la mise en œuvre de leur plan d'action, améliorera la diffusion d'informations pertinentes, développera des partenariats avec les organismes de la région, étudiera l'évolution du plan d'action et développera des projets collectifs entre les municipalités participantes.

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Drummond s'est engagée auprès du Gouvernement du Québec à mener à bien la démarche MADA avec les 16 municipalités participantes de la MRC de Drummond à la démarche Municipalités amies des aînés (MADA); Durham-Sud, L'Avenir, Lefebvre, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse), Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village), Saint-Bonaventure, Saint-Cyrille-de-Wendover, Sainte-Brigitte-des-Saults, Saint-Edmond-de-Grantham, Saint-Eugène, Saint-Félix-de-Kingsey, Saint-Germain-de-Grantham, Saint-Guillaume, Saint-Lucien, Saint-Majorique-de-Grantham et Saint-Pie-de-Guire.

**CONSIDÉRANT QUE** le comité de pilotage MADA a été formé, dont le principal mandat est de suivre et de soutenir les actions pour les aîné(e)s lors du processus et tout au long de la démarche;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de désigner une personne représentant la MRC de Drummond pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action de la municipalité.

Il est proposé par M. Mario Lemire  
Appuyé par M. Simon Lauzière  
**ET RÉSOLU**

**D'AUTORISER** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à la réalisation des objectifs du plan d'action MADA sous la coordination de la responsable MADA de la MRC de Drummond dans le cadre du volet 2 : Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés du programme Municipalités amies des aînés (MADA).

## 6. SÉCURITÉ INCENDIE

### 6.1 RAPPORT DU MOIS DE MAI SERVICE INCENDIE

04 appels (03 premiers répondants, 01 appel pour entraide).

138-06-2024

### 6.2 FIN D'EMPLOI D'UN EMPLOYÉ AU POSTE DE POMPIER VOLONTAIRE

Suivant un rapport verbal du directeur général et d'une note du directeur du service incendie, relatif à la fin d'emploi de l'employé code BERN.DARCY au poste de pompier volontaire.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée par le conseiller M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le rapport verbal du directeur général et de la note du directeur du service incendie relatif à la fin d'emploi de l'employé code BERN.DARCY.

139-06-2024

### 6.3 TRANSFERT BUDGÉTAIRE AU SERVICE INCENDIE

Communication est donnée du directeur général relatif à une demande du directeur du service incendie à l'effet d'autoriser un transfert des crédits disponibles du poste budgétaire 03-310-13-725 vers les postes 02-220-10-649 et 02-220-10-526 se résumant comme suit;

03-310-13-725	- 22 500 \$
02-220-10-649	+7 500 \$
02-220-10-526	+15 000 \$

Le directeur général greffier-trésorier confirme que les crédits nécessaires sont disponibles et recommande le transfert de 22 500 \$.

Sur proposition de M. Éric Provencher et appuyée par M. Simon Lauzière, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le transfert d'une somme de 22 500 \$ du poste budgétaire 03-310-13-725 vers les postes budgétaires 02-220-10-649 et 02-220-10-526 comme demandé.

## 7. TRAVAUX PUBLICS ET DE VOIRIE

140-06-2024

### 7.1 SOUMISSION REÇUE POUR UN SERVICE DE PHOTOGRAMMÉTRIE 2024

Communication est donnée par M. Yves Letellier, directeur des travaux publics, relativement à une soumission reçue en vue de l'exécution de relevés photogrammétriques aériennes de la compagnie TERRA SCAN 3D Inc., se résumant comme suit :

Relevé printemps 2024	7 035 \$
-----------------------	----------

Considérant qu'une autorisation avait été donnée par le conseil au montant de 9 725 \$ avant taxes en 2023 mais que les photogrammétriques n'avaient pas eu lieu (résolution no 31-02-2023);

Considérant la soumission conforme;

Considérant que le directeur des travaux publics recommande que le contrat soit accordé à l'entreprise Terra Scan 3D Inc. au montant de 7 035 \$ taxes non incluses.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard et appuyée par le conseiller M. Jean-François De Plaen, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la communication de M. Yves Letellier d'accepter la soumission de Terra Scan 3D Inc. au prix soumis.

De plus, il est unanimement résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à signer le contrat à intervenir à cet effet.

### 8. HYGIÈNE DU MILIEU

### 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Dépôt

9.1 RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT  
22 demandes de permis (valeur approx. 136 100 \$)

141-06-2024

9.2 RENOUELEMENT DES MEMBRES POUR LE COMITÉ  
CONSULTATIF D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ

Communication du directeur général relatif au renouvellement des membres du CCU (comité consultatif d'urbanisme) et ce pour 2 ans. (Règlement 537).

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey s'est dotée du règlement 537 « *relatif au comité consultatif d'urbanisme* » ;

**CONSIDÉRANT** l'article 2 du règlement 537-3 règlement : Un membre est nommé pour une période de deux ans avec possibilité de renouvellement. Le mandat est attaché au siège occupé et prend fin après deux (2) ans, soit le 30 juin. (6 membres);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mario Lemire, conseiller, appuyé par Éric Provencher, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

**QUE** les personnes mentionnées ci-dessous soient et sont mandatées à siéger sur le Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité, et ce, pour une période de deux (2) ans, à savoir :

- #1 Pierre Gauthier, citoyen, président
- #2 Denyse Tremblay Roussel, citoyenne, vice-présidente
- #3 Stéphane Bélisle; citoyen
- #4 Richard Goodfellow, citoyen
- #5 Jean-François De Plaen, conseiller
- #6 Jérémy Bourgeois, citoyen

Personne-ressource : l'inspectrice en bâtiment et en environnement et/ou la direction générale.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

142-06-2024

9.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 335, 3E RUE, LOT  
5 740 567

Les membres du conseil municipal prennent en considération une demande de dérogation mineure formulée concernant l'immeuble situé au numéro, 335, 3<sup>e</sup> Rue, lot 5 740 567, et ayant pour objet :

De reconnaître conforme la distance de 2,33 m de distance entre le bâtiment principal et le bâtiment accessoire en prévision d'un agrandissement dérogeant ainsi à l'article 65 du règlement de zonage n°547.

- L'agrandissement sera de 15,6m<sup>2</sup> représentant 11,29% du bâtiment principal.
- L'agrandissement a pour but de relocaliser la cuisine et d'en faire une neuve plus grande.
- Une partie du garage sera localisée à 2,33m au lieu de 3m comme l'indique notre règlement de zonage 547 article 65. Soit une différence de 0,67m.

Après avoir pris connaissance de l'avis donné par le Comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, informant que la recommandation du comité est de refuser cette demande.

La parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre comme annoncé à l'avis publié.

Sur proposition du conseiller M. Douglas Beard, appuyée par le conseiller M. Mario Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver la recommandation du CCU et de **refuser** la dérogation mineure comme demandée.

### 10. LOISIRS ET CULTURE

143-06-2024

10.1 AIDE FINANCIÈRE ET REMBOURSEMENT DANS LE CADRE DES  
FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

Communication est donnée du directeur général relatif à des demandes d'aides financières pour des activités qui auront lieu dans le cadre de la Fête nationale, se résumant comme suit :

- Diane Cormier : 106,34 \$ remboursement pour du matériel de bricolage - FADOQ St-Félix-de-Kingsey : 500 \$ pour des prix de présence - SSJB section locale de Saint-Félix 300 \$

Il est proposé par M. Jean-François De Plaen et appuyé par M. Mario Lemire, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les aides financières de façon suivante :

- Diane Cormier : **106,34 \$**
- FADOQ St-Félix-de-Kingsey : **300 \$**
- SSJB section locale de Saint-Félix : maximum **300 \$** (sur présentation des factures)





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 11. SUJETS DIVERS

144-06-2024

11.1 La prochaine réunion régulière du Conseil municipal aura lieu le mardi 02 juillet 2024, dès 20 h, au lieu habituel des rencontres, soit à la salle du conseil située au 6115 A rue Principale à Saint-Félix-de-Kingsey.

145-06-2024

11.2 RAPPORT MOTIVÉ DU MAIRE SUR L'APPLICATION DE L'ARTICLE 937 DU CODE MUNICIPAL

M. Le maire explique la situation, que la municipalité doit procéder à la réparation dans les plus brefs délais. Le maire informe qu'il y a un risque d'affaissement complet. Un trou est déjà visible.

146-06-2024

11.3 AUTORISATION POUR UN CONTRAT DE GRÉ À GRÉ CONCERNANT LE LIGNAGE DE ROUTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ

Communication du directeur général à l'effet d'obtenir l'autorisation du conseil pour un contrat de gré à gré avec MARQUAGE ET TRAÇAGE DU QUÉBEC INC. concernant le marquage des routes sur le territoire de la municipalité.

Le montant prévu au budget (poste 02-320-10-521) est de 10 000 \$

Sur proposition de M. Douglas Beard et appuyée par M. Mario Lemire il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense au montant de 10 000 \$ prévu au budget.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général à signer tout document à cet effet.

### 12. RAPPORT DES ÉLUS

12.1 M. Éric Provencher : Informe les gens présents des travaux en cours au terrain de balle.

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Vient ensuite la période des questions au cours de laquelle M. René Provencher formule une question et reçoit une réponse de la part du maire, M. Sylvain Cormier.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

### 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

145-06-2024

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été étudiés et discutés;

En conséquence,

il est proposé par le conseiller M. Douglas Beard

et résolu,

QUE la séance soit levée à 20h59.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

\_\_\_\_\_  
Monsieur Sylvain Cormier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Alexandre Côté  
Directeur général et  
greffier-trésorier